

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°	Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.			
	2.			

## 1. Communications

(CPS) M. le Président annonce la naissance de Eric, le 7 septembre dernier avec un poids de 3,990 kg et mesurant 50 cm, fils de M. le député Axel Marion et félicite les heureux parents.

M. le Président annonce le match de foot entre le FC Grand Conseil et Eben Hézer, qui se tiendra à Epalinges le mardi 24 septembre, dès 18h30.

Il informe que le Grand Conseil a reçu du Conseil d'Etat les textes suivants, dont les député-e-s pourront prendre connaissance via le lien figurant sur le mail envoyé jeudi par le Secrétariat général :

(19\_QUE\_039) Réponse du Conseil d'Etat à la simple question Philippe Vuillemin - Pourtant, on prétend que l'on ne finit jamais de restaurer une Cathédrale...

M. le Président annonce que le Bureau a reçu une pétition de M. Robert George, intitulée « pour dénoncer et faire corriger les fautes du rapport mars 2019 RC-PET (18\_PET\_019) ». Conformément à l'article 106 LGC, le Bureau a décidé de la classer sans suite, car conçue en termes inconvenants.

Il lit la lettre de démission de Mme Dominique-Laure Mottaz (effet au 31.12.19), juge assesseur au Tribunal cantonal.

## 2. Dépôts

Initiative : (19\_INI\_020) Stéphane Masson.

Motion : (19\_MOT\_110) Anne Sophie Betschart.

Postulats : (19\_POS\_163) Muriel Thalman, (19\_POS\_164) Carine Carvalho, (19\_POS\_165) Josephine Byrne Garelli, (19\_POS\_166) Marc-Olivier Buffat.

Interpellations : (19\_INT\_389) Amélie Cherbuin, (19\_INT\_390) Marc-Olivier Buffat, (19\_INT\_391) Séverine Evéquo<sup>z</sup>.

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	3.	(19_INT_388) Interpellation Philippe Germain et consorts - Comment le canton considère-t-il la cohabitation entre l'homme et le loup sur son territoire ? (Pas de développement)			
RENV-COM	4.	(19_POS_160) Postulat Catherine Labouchère et consorts - Mesures de la qualité et des coûts hospitaliers et extra-hospitaliers : une étude utile pour anticiper. (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosigné par au moins vingt député-e-s, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	5.	(19_POS_161) Postulat Florence Gross et consorts - Psychiatrie de la personne âgée où en est-t-on ? (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosigné par au moins vingt député-e-s, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RET	6.	(19_POS_162) Postulat Nicolas Croci Torti et consorts - Finalement, il semble que Sava-pas-tan bien que ça... (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  L'auteur a annoncé le retrait de son postulat.			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	7.	(GC 115) Élection complémentaire de deux juges à 100% au Tribunal cantonal – Législature 2018-2022  (1er tour, majorité absolue requise) : Bulletins délivrés : 129 Bulletins rentrés : 129 Bulletins nuls : 0 Bulletins valables : 129 Bulletins blancs : 9 Majorité absolue : 65 Sont élus : M. Serge Segura avec 111 voix et Mme Anne Cherpillod avec 110 voix.	GC	Jobin P.	
OA	8.	(136) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'ouvrage de CHF 54'700'000.- pour financer l'extension et la mise en conformité du bâtiment "Unithèque" de l'Université de Lausanne à Dorigny (1er débat)  (1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat (majorité des $\frac{3}{4}$ requise) est acceptée par 113 oui, 4 non et 2 abstentions. (2e débat) : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est adopté par 126 oui, 0 non et 0 abstentions.	DFJC.	Volet P.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	9.	<p>(49) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 30 mars 2004 sur l'exercice de la prostitution et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les postulats Sandrine Bavaud et Co - Pour une véritable stratégie de réduction du préjudice dans le domaine de la prostitution (08_PS_081) et François Brélaz et Co - A propos de prostitution ... (14_POS_055). (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 4, al. 1 : 1er amdt com (« ou qui souhaite exercer ») accepté à une large majorité, avec aucun avis contraire et une abstention ; al. 1 : 2e amdt com (« en principe ») accepté à une large majorité, avec aucun avis contraire et une abstention ; al. 1 : amdt Cretegny consistant à ajouter une phrase à la fin de l'alinéa est accepté à une large majorité, avec quelques avis contraires et plusieurs abstentions ; al. 2 : amdt com accepté à une large majorité, avec aucun avis contraire et plusieurs abstentions ; al. 4 : amdt Cretegny (ajout lit. d et alinéa 6) refusé par 30 oui, 86 non et 10 abstentions ; art. 4 amendé accepté à une large majorité, avec un avis contraire et une abstention. Art. 5a accepté à une large majorité, avec aucun avis contraire et une abstention. Art. 9, al. 2 : amdt transversal com (remplacer « au responsable » par « la personne responsable ») accepté à une large majorité, avec un avis contraire et aucune abstention ; al. 3 (nouveau) : amdt Dolivo refusé à une large majorité, avec quelques avis contraires et plusieurs abstentions ; al. 3 (nouveau) : amdt Christen refusé à une large majorité, avec quelques avis contraires et plusieurs abstentions ; art. 9 amendé accepté à une large majorité, avec quelques avis contraires et plusieurs abstentions. Art. 9a, al.1, 2 et 3 : amdt transversal com accepté tacitement ; al. 3 : amdt Masson accepté à une large majorité, avec aucun avis contraire et quelques abstentions ; al. 5 : amdt com accepté à l'unanimité ; art. 9a amendé accepté à l'unanimité. Art. 9b, al. 1 : amdt transversal com accepté tacitement ; art. 9b amendé accepté à l'unanimité. Art. 9c titre : amdt transversal com accepté tacitement ; al. 1 : amdt transversal com accepté tacitement ; al. 1, lit f : amdt com accepté à une large majorité, avec quelques avis contraires et aucune abstention ; al. 1, lit f : amdt Butera accepté à une large majorité, avec un avis contraire et aucune abstention ; al. 3 : amdt transversal com accepté tacitement ; art. 9c amendé accepté à une large majorité, avec un avis contraire et</p>	DIS.	Ducommun P.	24/09/2019

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		aucune abstention. Art. 9d, titre : amdt transversal com accepté tacitement ; al. 1 et 2 : amdt transversal com accepté tacitement ; art. 9d amendé accepté à une large majorité, avec un avis contraire et aucune abstention. Art. 9e : amdt com accepté à une large majorité, avec un avis contraire et plusieurs abstentions ; art. 9e amendé accepté à l'unanimité. Art. 9f, art. 9g et art. 9h acceptés à l'unanimité. Art. 15, al. 1, lit. b et c : amdt transversal com accepté tacitement. Art. 15 amendé accepté à l'unanimité. Art. 16, art. 16a et art. 16b acceptés à l'unanimité. Art. 16c (nouveau) : amdt com accepté à l'unanimité. Art. 17 accepté à l'unanimité. (Débat interrompu en raison de la fin de la séance)			
RENV-T	10.	(128) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à vendre 6 cures ne répondant plus à une mission de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) et Réponse du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'interpellation Ginette Duvoisin : Vente des cures : quel avenir pour les locataires et quelles mesures seront prises pour conserver la valeur historique de ces bâtiments (15_INT_453) et à l'interpellation Vassilis Venizelos – Si l'Etat n'en a cure, nous oui ! (17_INT_022). (1er débat)	DFIRE.	Chollet J.L.	24/09/2019
RENV-T	11.	(17_PET_003) Pétition pour empêcher le démantèlement des cures vaudoises	DFIRE	Liniger P. (Majorité), Evéquois S. (Minorité)	24/09/2019
RENV-T	12.	(19_MOT_108) Motion Jessica Jaccoud et consorts - Mainmise des grands brasseurs: la bière artisanale vaudoise mérite sa place. (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			24/09/2019
RENV-T	13.	(19_MOT_109) Motion Aurélien Clerc et consorts - Incitons les personnes actives à épargner pour leur retraite ! (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			24/09/2019

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	14.	(19_INI_019) Initiative Hadrien Buclin et consorts - Initiative du canton auprès de l'Assemblée fédérale : Pour une prise en charge plus égalitaire des dépenses de santé sexuelle et reproductive (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			24/09/2019
RENV-T	15.	(18_INI_004) Initiative Grégory Devaud et consorts au nom du groupe PLR - Révision de la LFStup : Pour des peines privatives de liberté en cas de trafic dans l'espace public	DIS	Pahud Y.	24/09/2019
RENV-T	16.	(18_MOT_049) Motion Axel Marion et consorts - Lutte contre le "deal" : maintenant c'est le temps de l'action !	DIS	Pahud Y.	24/09/2019
RENV-T	17.	(18_MOT_052) Motion Vassilis Venizelos et consorts - Pour un plan d'action global, coordonné et pluridisciplinaire face au trafic de rue et à l'addiction aux stupéfiants	DIS	Pahud Y.	24/09/2019
RENV-T	18.	(18_MOT_050) Motion Guy Gaudard et consorts - Prévention du deal de stupéfiants dans le milieu scolaire	DFJC	Pahud Y.	24/09/2019
RENV-T	19.	(GC 107) Rapport annuel 2018 de la commission interparlementaire de contrôle HES-SO	GC	Butera S.	24/09/2019
RENV-T	20.	(GC 110) Rapport annuel 2018 de la commission interparlementaire de contrôle du gymnase intercantonal de la Broye (GYB)	GC	Rey-Marion A.	24/09/2019
RENV-T	21.	(GC 111) Rapport annuel 2018 de la commission interparlementaire de contrôle de la convention scolaire romande (CSR)	GC	Radice J.L.	24/09/2019
RENV-T	22.	(16_INT_610) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Jobin et consorts - L'Etat de Vaud a-t-il financé un concert sataniste le 30 octobre dernier ?	DFJC.		24/09/2019

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	23.	(18_INT_124) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Myriam Romano-Malagrifa - Quelle place pour les arts du cirque dans notre canton ?	DFJC.		24/09/2019
RENV-T	24.	(17_MOT_105) Motion Jérôme Christen et consorts - Pour obtenir une répartition plus équitable du financement des établissements scolaires entre l'Etat de Vaud et les Communes en matière de rénovations lourdes ou de nouvelles constructions	DFJC	Rezso S.	24/09/2019
RENV-T	25.	(18_PET_021) Pétition de Vaud Libre « Opération Charlemagne » pour le subventionnement cantonal des constructions scolaires	DFJC	Keller V.	24/09/2019
RENV-T	26.	(16_INT_592) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation José Durussel - Quels abattoirs demain dans notre canton ?	DEIS		24/09/2019
RENV-T	27.	(17_INT_005) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Valérie Schwaar et consorts - De la promotion à la surveillance de la filière porcine, il n'y a plus qu'un tout petit pas !	DEIS.		24/09/2019
RENV-T	28.	(17_INT_006) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claire Richard et consorts au nom du groupe vert/libéral - Porcherie vaudoise : encore un scandale !	DEIS.		24/09/2019
RENV-T	29.	(17_INT_008) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Yves Ferrari et consorts - De la surveillance des cochons à la concurrence déloyale, il n'y a qu'une fine pellicule !	DEIS.		24/09/2019
RENV-T	30.	(17_INT_023) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Sylvain Freymond et consorts - Accélérons les procédures dans le cadre des projets de construction de nouvelles porcherie vaudoise !	DEIS.		24/09/2019
RENV-T	31.	(18_POS_072) Postulat Yvan Luccarini et consorts - Mourir dans la pénombre des abattoirs	DEIS	Chollet J.L.	24/09/2019

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	32.	(18_INT_116) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Maurice Treboux et consort - Quand le renard se met à prêcher, prends garde à la poule !	DEIS.		24/09/2019
RENV-T	33.	(18_INT_133) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Léonore Porchet - Des bêtaillères vaudoises vachement glauques !	DEIS.		24/09/2019
RENV-T	34.	(18_INT_100) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Sylvain Freymond - SWISSEXPO en terre vaudoise, pour combien de temps encore ?	DEIS.		24/09/2019
RENV-T	35.	(19_INT_309) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Laurence Cretegnny - Pour la mise en valeur des produits du terroir, les ressources françaises sont-elles bio ?	DEIS.		24/09/2019
RENV-T	36.	(19_INT_315) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero et consorts - Si tout est bon dans le cochon, quelles garanties avons-nous que nos IGP soient exclusivement faites avec des cochons suisses ?	DEIS.		24/09/2019

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :